

A Paris, le 15 juin 2022

Déclaration liminaire

Groupe de travail RIFSEEP relatif à la réforme du CIA du 15 juin 2022

FO Agriculture est contre toute individualisation et modulations des rémunérations.

L'indemnitaire doit rester majoritaire et les primes doivent être très limitées car **FO Agriculture** le rappelle, elles ne comptent pas pour la retraite.

Il ne nous a pas échappé que cette modulation arrive entre deux tours électoraux.

Le ministère de l'agriculture s'est engagé précipitamment dans une campagne électorale en présentant une révision du CIA.

Rappelons-le ! Le CIA est éphémère, il est remis en jeu chaque année, dans la limite de l'enveloppe budgétaire fermée allouée.

Comme vous le savez, ce principe creuse les inégalités, ce que **FO Agriculture** ne veut pas.

L'IFSE de la filière formation recherche a été réévaluée mais reste en dessous des attentes des agents. Il est incompréhensible qu'elle reste en dessous de l'IFSE de la filière administrative. Les agents travaillant tout autant.

Un travail en amont sur la révision de tous les groupes fonctions de toutes les catégories aurait été plus efficient.

Si harmonisation il doit y avoir, elle doit toucher tous les corps et tous les groupes fonctions.

FO Agriculture ne se soumettra pas à la carotte indemnitaire.

Merci de votre écoute.